

DÉLIBÉRATION N° 2023/D709

STATUTS



Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le 17/11/2023
ID : 022-200043677-20231103-D709-DE

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur le Président expose que dans le cadre des procédures relatives aux délégations de service public, l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une commission afin qu'elle procède à l'analyse des dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre dans le cadre de la passation d'un contrat de délégation de service public au sens de l'article L. 1411-1 du CGCT.

Il explique que s'agissant d'un syndicat mixte, la commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, le Président, et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En outre, le comptable du Syndicat mixte et le représentant du Ministre chargé de la concurrence siègeront au sein de la Commission avec voix consultatives.

Les membres titulaires et suppléants de la Commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Par ailleurs, conformément à l'article D. 1411-4 du Code général des collectivités territoriales, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Lors de sa séance du 3 septembre 2023, le Comité syndical a décidé que les listes devaient être déposées ou adressées au Comité syndical à l'attention de Monsieur le Président, avant la séance du Comité syndical.

Monsieur le Président expose qu'une seule liste a été déposée dans les conditions prévues.

Titulaires	Suppléants
COUELLAN Jean-Luc	HERCOUET Philippe
LE JAN Yvon	DABOUDET Gérard
PRIGENT Dominique	GEFFROY Jean-Michel

LE MAITRE Christian	LE BUHAN Didier
SERANDOUR Marcel	GOUEZIN Alain

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le 17/11/2023
ID : 022-200043677-20231103-D709-DE

Monsieur le Président fait procéder au vote qui donne le résultat suivant :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

La liste présentée par le Président a obtenu 10 voix.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **VALIDE** la composition de la Commission de délégation de service public suivante :

Titulaires	Suppléants
COUELLAN Jean-Luc	HERCOUET Philippe
LE JAN Yvon	DABOUDET Gérard
PRIGENT Dominique	GEFFROY Jean-Michel
LE MAITRE Christian	LE BUHAN Didier
SÉRANDOUR Marcel	GOUEZIN Alain

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 03 NOVEMBRE 2023

Le Président



Rémy MOULIN



COMITÉ SYNDICAL N°6/2023

LE 03 NOVEMBRE 2023

Convocation du 31 octobre 2023

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-trois le trois novembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	25	25
Membres suppléants	2	2
	27	27

SECRETARE DE SÉANCE : Mr Gaël LE NOANE

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

ID : 022-200043677-20231103-D709-DE

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre		
	DABOUDET	Gérard		
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe	*	
	MILLORIT	Anne-Gaud		BURLLOT David
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal		
	STIEFVATER	Thierry		
	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		CROGUENNEC Bernard
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard		
	LAYEC	Claude	*	